

Développement durable : les 21 engagements de RFF



Mission des Grands Projets du Sud-Ouest

1. Répondre aux enjeux d'une mobilité durable des personnes et des biens
2. Intégrer le développement des lignes nouvelles dans les dynamiques urbaines et territoriales
3. Réaliser l'infrastructure et les bâtiments selon les principes de l'écoconception et écoconstruction
4. Optimiser l'efficacité énergétique et le bilan carbone
5. Minimiser la vulnérabilité de l'infrastructure aux conséquences du changement climatique
6. Protéger les populations vis-à-vis du bruit ferroviaire
7. Préserver la biodiversité et les milieux naturels
8. Développer une démarche paysagère exemplaire
9. Minimiser l'effet d'emprise
10. Réduire l'utilisation de produits polluants et favoriser la réhabilitation de sites pollués
11. Accompagner les politiques d'aménagement et favoriser une desserte équilibrée des territoires traversés
12. Réconcilier urbanisme et transport en assurant une implantation optimale des gares
13. Préserver les terroirs et favoriser le développement des activités agricoles, viticoles et sylvicoles
14. Prendre en compte la vocation touristique des territoires
15. Accroître le développement du fret et les plates-formes logistiques
16. Engager l'ensemble des acteurs dans une démarche « développement durable »
17. Développer les actions de recherches, d'innovation, de connaissance
18. Anticiper les problématiques de réserves foncières
19. Assurer la veille et la prise en compte du retour d'expériences
20. Optimiser le Bilan Coût / Avantages du projet
21. Raisonner le projet en coût complet sur la durée de vie de l'infrastructure